

Comprendre le fonctionnement du CSE moins de 50 salariés

MODULE sur

mesure possible

OBJECTIFS

L'ordonnance du 22 septembre 2017 a fusionné l'ensemble des instances représentatives du personnel (IRP) en une seule entité, le Comité Social et Economique (CSE). Cette formation vous aidera à cerner votre rôle en tant que membre de cette instance et à maîtriser son fonctionnement dans ses différentes missions.

- ☐ Maîtriser les attributions et les règles de fonctionnement du CSE
- ☐ Connaître les moyens de la nouvelle instance
- ☐ Comprendre les nouvelles règles de la négociation collective (optionnel)

PROGRAMME

☐ Le fonctionnement du CSE

- Connaître la composition du CSE.
- Organiser les réunions du CSE.
- Discerner responsabilité civile et pénale.

Travaux pratiques : Organiser la première réunion du CSE.

☐ Les attributions générales du CSE

- Cerner les attributions en fonction de l'effectif.
- Connaître les informations et consultations ponctuelles.

Exercice : Quiz : modalités d'informations et consultation du CSE.

☐ Les missions du CSE en matière de santé, sécurité et conditions de travail

- Cerner le rôle des représentants en matière de prévention des risques professionnels.

- Clarifier le cadre des informations et consultations du CSE en matière de santé, sécurité et conditions de travail.
- Réaliser des inspections et des enquêtes.

Travaux pratiques : Réaliser une inspection ou une enquête à la suite d'un accident du travail.

☐ Les moyens du CSE

- Appliquer les modalités d'utilisation des heures de délégation.
- S'approprier les autres moyens du CSE : formation, déplacement, recours aux experts, règlement intérieur...
- Connaître le statut des représentants du personnel au CSE.

Exercice : Quiz sur les règles d'utilisation des heures de délégation.

☐ Les nouvelles règles de la négociation collective (optionnel)

- Appliquer les dispositions de validation des accords d'entreprise selon une présence syndicale ou non.
- Suivre les modalités et règles de négociation en fonction du contexte.

Animation (en fonction du nombre de stagiaires) :

- Etudes de cas
- Tour de table et partages d'expérience
- Jeux de rôle
- Autodiagnostic

PRÉ-REQUIS | Conditions de réussite

- ☐ Membres CSSCT, CSE, service RH ;
- ☐ S'impliquer lors de la formation
- ☐ Être en mesure de mettre en pratique les techniques présentées lors de la formation

INTERVENANT |

- ☐ Conseil spécialisé en droit social

Formatrice / formateur expérimenté(e) en droit du travail, dialogue social ou spécialiste du dialogue social, ancien délégué syndical ;

MODALITES D'EVALUATION |

- ☐ Evaluation par le formateur : mise en situation et reformulation (remise d'une attestation de formation individualisée)
- ☐ Évaluation par le stagiaire : questionnaire d'évaluation
- ☐ Evaluation par le dirigeant : entretien post-formation

MODALITES | *

- ☐ Durée : 14 heures sur 2 jours
- ☐ 10 à 12 personnes maximum
- ☐ Modalités pédagogiques : exposé, échanges d'expériences, mise en situation et corriger
- ☐ Rôle du formateur : apport théorique et évaluations des acquis
- ☐ Matériel utilisé : diaporama, documents techniques
- ☐ Documents remis aux participants : contenu du cours et documents techniques
- ☐ Participation à des mises en situations et échanges

* **CONTENU** | Le contenu et l'organisation de la formation seront adaptés à la demande et aux spécificités du client.

-